Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260303-2026_03_001-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

Date de la convocation : 24/02/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le mardi 3 mars à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lydie DOMANCICH, Maire.
Etaient présents : Mme Lognoné Jamila et Messieurs LE MERRER Daniel, CHAMPAGNAT Pascal, TUFFIER Olivier, PARANTHOËN Rémi, LAHAYE François.
Absents : Mme DHABIT Nicole excusée, Mme TARLET Juliette, Mr PRIGENT Guy procuration à Mr CHAMPAGNAT Pascal et Mr POSTADJIAN Guillaume procuration à Mr LE MERRER Daniel.
Secrétaire : Mr CHAMPAGNAT Pascal a été élu secrétaire.

CONVENTION-CADRE POUR LA REALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE COMMUNE ET COMMUNAUTE : PRESTATIONS DE SERVICE DU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'OUVRAGE D'OPERATIONS DE BATIMENT DE VOIRIE RESEAUX AMENAGEMENT URBAIN

Madame La Maire informe le conseil municipal que cette convention entre la commune et Lannion Trégor Communauté pour prestations de services est échue depuis le 31/12/2025 et il s'avère donc nécessaire de la renouveler.

Le Conseil Municipal par 9 voix pour :

- **EMET** un avis favorable pour renouveler cette convention-cadre entre la commune et Lannion Trégor Communauté
- **AUTORISE** Mme La Maire à signer cette convention entre la commune et Lannion Trégor Communauté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lydie DOMANCICH

MAIRIE DE LANMODEZ

Certifié exécutoire par transmission, Le 6/03/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lydie DOMANCICH

MAIRIE DE LANMODEZ